

ARRÊTÉ MUNICIPAL

N° 153/2024

OBJET : AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCES - Autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire le 26 octobre 2024 à l'occasion de la soirée dansante organisé par l'association histoire et collections.

Le MAIRE de CHAUCONIN-NEUFMONTIERS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2212-4,

VU les articles L.3321-1 et L.3334-2 du Code de la Santé Publique,

VU l'arrêté préfectoral 2014 DSCS DB 104 du 31 mars 2014 fixant les horaires des débits de boissons et restaurants,

VU la demande présentée en date du 1^{er} octobre 2024 par l'association histoire et collections de Chauconin-Neufmontiers représentée par monsieur Gross Didier, Président, en vu d'être autorisé à ouvrir un débit de boissons temporaire le 26 octobre 2024 à l'occasion de la soirée dansante organisé par l'association histoire et collections.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} :

L'association histoire et collections de Chauconin-Neufmontiers représenté par monsieur Gross Didier, Président est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire dans la salle polyvalente à Chauconin-Neufmontiers (77124) le 26 octobre 2024 à l'occasion de la soirée dansante organisé par l'association histoire et collections.

ARTICLE 2 :

La présente autorisation est délivrée pour le 1^{er} et 3^{ème} groupe de boissons (boissons non alcoolisées, boissons fermentées non distillées et vins doux naturels).

La présente autorisation est délivrée exceptionnellement pour le loto de 19h00 le 26 octobre 2024 à 03h00 le 27 octobre 2024.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN (77000) – 43, rue du Général de Gaulle dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le tribunal administratif peut être aussi saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- Le commissariat de police de Meaux
- Le président d'Histoire et collections

Fait à CHAUCONIN-NEUFMONTIERS, le 07 octobre 2024.

La Maire,
Marie LEAL

